

Objectif 2030 : éradiquer toutes les formes d'exploitation des enfants.

Les lauréats de l'édition 2025 du Prix des droits de l'Homme sont engagés à faire reculer ce fléau.

À l'occasion de la journée mondiale pour l'abolition de l'esclavage, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) révèle le palmarès de l'édition 2025 du Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté – Égalité – Fraternité ».

Éradiquer le fléau mondial de la traite des enfants

Chaque année des dizaines de millions d'enfants dans le monde sont exploités. Alors qu'ils devraient être protégés, aller à l'école, jouer avec d'autres enfants, ils sont forcés à travailler, à se prostituer, à faire le ménage, à se marier, à voler ou mendier...

Dans le programme d'action Agenda 2030, adopté en 2015, l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations unies se sont engagés à éradiquer - d'ici 2030 - toutes les formes d'exploitation des enfants.

Or ce fléau ne recule pas. Selon le dernier rapport de l'Agence des Nations unies contre la drogue et le crime (décembre 2024)¹, le nombre global d'enfants victimes de traite et d'exploitation des êtres humains détectés a augmenté de 31 % entre 2019 et 2022, avec une hausse de 38 % enregistrée pour les filles. Le nombre de victime augmente à mesure que la pauvreté, les conflits et le dérèglement climatique rendent davantage de personnes vulnérables à l'exploitation.

Dans le monde entier des personnes, des associations se mobilisent sur le terrain pour identifier les mineurs victimes, les soustraire à l'emprise, les mettre à l'abri, leur garantir le statut de « victimes » et poursuivre les auteurs.

En qualité de Rapporteur national indépendant sur la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a souhaité mettre en lumière ces acteurs à travers l'édition 2025 du Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté – Égalité – Fraternité ».

Mettre en lumière et soutenir la société civile, cheville ouvrière de la protection et de la promotion des droits de l'Homme

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté- Égalité - Fraternité » est décerné chaque année depuis 1988 par la CNCDH. Ce Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits de l'Homme, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'Homme dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits.

Le palmarès 2025

Le jury, composé de membres de la CNCDH et présidé par son président, a sélectionné parmi 163 dossiers de candidature venus du monde entier cinq lauréats et cinq mentions spéciales.

Lauréats

- **Hors la Rue, France**

Implantée à Paris et en proche banlieue, l'association Hors La Rue accompagne les jeunes en danger, à la rue, notamment les mineurs étrangers, qui sont plus à risque de devenir victimes de traite des êtres humains. L'association souhaite renforcer les compétences de son équipe et ses activités de plaidoyer pour la reconnaissance du statut juridique de « victime » pour les jeunes.

- **Eau de Coco, France / Madagascar**

L'association Eau de Coco porte des projets dans le monde entier pour faire reculer la pauvreté et les inégalités. Au sud de Madagascar, elle se mobilise pour prendre en charge et accompagner les enfants les plus précaires et leur famille. Face au risque accru

¹ United Nation Office on Drugs and Crime, [Global Report on Trafficking in Persons](#), décembre 2024.

d'exploitation dans les mines de saphir, l'association porte le projet « École des saphirs – bien plus qu'une école » pour protéger les mineurs de l'exploitation par le travail grâce à l'éducation.

- **National Foundation for Development and Humanitarian Response (NAHR), Yémen**

L'association yéménite National Foundation for Development and Humanitarian Response œuvre dans tout le pays pour garantir l'accès aux services essentiels des personnes les plus vulnérables et défendre leurs droits. Le projet présenté vise à prévenir l'exploitation et la traite des enfants à Aden (travaux forcés, mariages précoces, exploitation sexuelle...). L'association souhaite sensibiliser les familles, les éducateurs et les autorités, identifier les enfants victimes et les accompagner.

- **Istiq Bolli Avlod, Ouzbékistan**

L'ONG ouzbekh Istiq Bolli Avlod lutte depuis 2001 contre la traite des êtres humains, menant des actions en particulier envers les enfants et les femmes. Faisant le constat que les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ont peur des forces de l'ordre et se méfient de la justice, l'association a initié le projet « Une justice adaptée aux enfants – Ne craignez pas le tribunal ». Elle souhaite sensibiliser le grand public et les professionnels à l'urgence de promouvoir un système judiciaire juste, bienveillant et adapté aux enfants.

- **Children's Legal Defense Center (CLDC), Somaliland**

L'ONG Children's Legal Defense Center (CLDC) défend les droits des enfants en conflit avec la loi, notamment ceux touchés par la traite, l'exploitation et la migration irrégulière. L'ONG souhaite renforcer ses actions d'assistance juridique auprès des mineurs et œuvrer pour que ces enfants soient considérés comme des victimes et non comme des délinquants, et ainsi contribuer à une meilleure application de la loi contre la traite et le trafic des migrants adoptée en 2022.

Mentions spéciales

- **Association Speak Up, Égypte**

L'association égyptienne Speak Up !, qui gère la première ligne d'écoute pour les victimes d'exploitation en ligne, souhaite renforcer ses actions pour protéger les enfants, adolescentes et adolescents contre l'exploitation et la traite en ligne (identification, orientation et prise en charge des victimes, plaidoyer pour renforcer la protection de l'enfance, sensibilisation et information notamment des parents, des enseignants, des jeunes...).

- **Koutcha, France**

L'association française Koutcha œuvre depuis 2013 pour que les mineurs victimes de traite des êtres humains soient mieux connus, identifiés, pris en charge et protégés. Elle souhaite pérenniser le premier central expérimental dédié aux mineurs, la Maison Aska, et contribuer à l'élaboration et la diffusion de solutions innovantes de mise à l'abri et de prise en charge des mineurs.

- **Association Pour le sourire d'un enfant, Sénégal**

L'association Pour le sourire d'un enfant, fondée en 1989, mène des actions auprès des mineurs qui sont en conflit avec la loi. Elle présente le projet *Yoonproject* qui vise à identifier les réseaux de traite et d'exploitation des filles, à faire reconnaître le statut de victimes aux filles qui sont exploitées et à leur permettre de se reconstruire en déployant la méthode thérapeutique « Escrime et justice réparatrice ».

- **Empodérame – Mujeres EMME, Colombie**

La fondation Empodérame accompagne les personnes déplacées, en particulier les femmes et les jeunes. Elle souhaite poursuivre et renforcer le projet « Jeunes filles qui se lèvent », lancé durant la pandémie de Covid-19, qui vise à offrir aux jeunes filles victimes de traite de véritables alternatives pour une vie digne et en sécurité.

- **Open Gate La Strada, Macédoine du Nord**

Créée en 2000 l'organisation Open Gate / La Strada lutte contre la traite des êtres humains et soutient les victimes, dont les enfants, en Macédoine du Nord. Le projet présenté, « Améliorer la prévention et la prise en charge des victimes de mariages forcés », a pour principal objectif la prévention et la réduction des mariages forcés en tant que forme de traite des êtres humains

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est l'Institution nationale française des droits de l'homme, accréditée auprès des Nations unies.

Institution collégiale et indépendante, la CNCDH a pour mission de conseiller les pouvoirs publics en matière de droits humains et de droit international humanitaire, de contrôler le respect par la France de ses engagements en la matière, et de sensibiliser et former aux droits humains.